

À l'attention de M. Jean Michel Jacques,
Député de la 6ème circonscription
2 quai du Pont Neuf
56700 Hennebont

le 6 novembre 2026

Monsieur le Député,

Nous sommes venus vous voir à 2 reprises à votre cabinet, pour vous alerter de la situation des électro hyper sensibles en Bretagne. Plus récemment, nous vous avons contacté le 24 mars pour le cas de Melle Marion Laurens, électro hyper sensible, qui se retrouvait à la rue, car son propriétaire vendait son bien.
La situation n'a pas changé, elle s'est même aggravée à l'entrée de l'hiver, car Marion, malgré toutes ses tentatives, n'a pas trouvé de location, ni d'achat qui tienne compte de son handicap.
Elle est hébergée à droite à gauche chez des amis, souvent dans des maisons où elle ne peut rester, car elle ne supporte aucune électricité.
Mme Nathalie Pelletier est poursuivie par la justice pour expulsion, car le propriétaire veut récupérer son bien, mais elle ne trouve pas non plus de logement.
Mme Nadine Tremblay a du s'installer en mobile home à l'abri des ondes, mais le propriétaire lui demande également de trouver une solution pérenne,
Mme Anne Soizic Caillet, qui a été internée contre son gré à l'hôpital psychiatrique de Plouguernevel, en octobre 2026, est maintenant en clinique à Bréhan suite à l'intervention de votre collègue M. Damien Girard, mais malgré tout dans le wifi et les portables des soignants.
M. Christophe Thoumelin, de Langonnet, espace encore ses « sorties » pour ravitaillement, et ne sort que tous les 12 jours ! Car il est trop impacté lors de celles-ci.

Les douleurs et souffrances sont multiples chez les électro hyper sensibles, qui ne peuvent aujourd'hui se mettre à l'abri des ondes, qui ont littéralement envahi tout notre espace, et dont les fréquences augmentent de façon exponentielle.

Comment parler d'accès aux lieux de soin, alors qu'on est empoisonné h24 ? Pas de suivi santé possible, car wifi partout, pas d'accès aux logement, car wifi, bluetooth, DECT, CPL linky, transfos électriques, etc. la liste est longue.

Vous qui êtes justement président de la commission arme pour l'assemblée, vous devez bien savoir que les armes aujourd'hui utilisent les ondes électromagnétiques qui sont délétères voire létales !

Y a t’il encore une parcelle d’humanité dans notre gouvernement qui nous ignore malgré toutes les références et preuves accumulées. (impacts des ondes dans le rapport de l’Anses 2018) On peut même parler d’Omerta sur le sujet...
Nous sommes victimes de maltraitance institutionnelle, au même titre que l’ont été les patients des EPADH.
Nous vous joignons le travail réalisé en réponse à la proposition de M. Robert Kennedy Junior de collecter toutes les informations et témoignages à un niveau international sur les effets délétères des ondes électromagnétiques. (enquête ouverte jusqu’au 21 octobre 2026)

En tant que représentant des citoyens français, et particulièrement de notre circonscription, nous vous demandons de l’aide et l’intercession auprès des instances décisionnaires de l’État.

Dans l’attente de votre réponse, nous vous prions de croire à nos citoyennes salutations.

La Présidente, Danièle Bovin

Maison des Associations, 18 rue Larnicol, 56600 Lanester
mel : contact@lescitoyenseclaires.org site : https://lescitoyenseclaires.org/